

**Liste des délibérations**  
**Conseil Municipal du 14 décembre 2022 à 19h00**  
**Salle du Conseil Municipal**

Nombre de membres : **23**

En exercice : **23**

Nombre de présents : **18**

Nombre de votants : **22**

Date de convocation : **08 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à dix-neuf heures 00, le Conseil Municipal de la Commune du Bourg d'Oisans, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Guy VERNEY, Maire.

**Présents** : Guy VERNEY, Camille CARREL, Ghislaine CROIBIER-MUSCAT, Georges GOFFMAN, Estelle THEBAULT, Sebastiano VACCARELLA, Jean-Luc RAVIOLA, Anita FUZEAU, Jean-François PICCA, Jean DIET, Agnès FIAT, Renée JOUVENCEL, Laurent BRILLAUD, Yvette MOYET, Bruno AYMOZ, Serge GALMARD, Régis CONTARDO, Mauricette ROCHE.

**Absents représentés** : Aurélie CHASLES-FAYOLLE représentée par Sebastiano VACCARELLA, Elise CONSTANT-MARMILLON représentée par Georges GOFFMAN, Jean-Luc GIRAUD représenté par Agnès FIAT, Olivier HUGONNARD représenté par Bruno AYMOZ.

**Absent** : Ludovic CAPELLI.

**Secrétaire de séance** : Yvette MOYET (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Date d'affichage : **16 décembre 2022**

## AFFAIRES GENERALES

2022 - 109	Cession de parcelles communales « Ilot Viennois » à la Société ELEGIA REALISATIONS / Autorisation donnée au Maire de signer la promesse unilatérale de vente	Approuvée
2022 - 110	Cession d'une fraction de la parcelle communale AR 841 dite « des anciens tennis » à la Société ELEGIA REALISATIONS / Autorisation donnée au Maire de signer la promesse unilatérale de vente	Approuvée
2022 - 111	Convention cadre « Petites Villes de Demain » / Autorisation de signer.	Approuvée
2022 - 112	Signature d'un contrat de sécurité entre la Mairie du Bourg d'Oisans et la Gendarmerie, avenant à la convention Cadre Petites Villes de Demain.	Approuvée
2022 - 113	Parc National des Ecrins / Projet de convention d'application / Mise en œuvre du programme d'actions de la charte 2022-2024.	Approuvée
2022 - 114	Dérogation au repos hebdomadaire et dominical pour les commerces de détail pour l'année 2023	Approuvée

## URBANISME / AMENAGEMENT

2022 - 115	Déclassement de l'ancien chemin rural du petit Vernay - La Paute.	Approuvée
2022 - 116	Projet de création du poste de transformation « Les îles », raccordement au réseau public de transport d'électricité, suppression de la ligne électrique aérienne – demandes de déclarations d'utilité publique avec mise en compatibilité du PLU de Bourg d'Oisans – Avis de la commune sur le dossier de mise en compatibilité du PLU.	Approuvée

## FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

### Finances

2022 - 117	Budget Principal décision modificative n°3.	Approuvée
2022 - 118	Budget Ville / Autorisation Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022.	Approuvée
2022 - 119	Budget Eau/Asst / Autorisation Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022.	Approuvée

### Ressources Humaines

2022 - 120	Recrutement des professeurs des écoles dans le cadre des études surveillées.	Approuvée
2022 - 121	Modification du tableau des effectifs / Suppression de postes.	Approuvée

## ENFANCE / AFFAIRES SCOLAIRES

<b>2022 - 122</b>	Convention entre la commune du Bourg d'Oisans et la commune de Vizille pour la répartition des charges de fonctionnement année scolaire 2021/2022 des écoles publiques accueillant des enfants en classe ULIS à Vizille	<b>Approuvée</b>
-------------------	---	------------------

## VOIRIE / SERVICES COMMUNAUX

<b>2022 - 123</b>	Convention de déneigement Hameau les Gauchoirs avec la Commune des Deux Alpes.	<b>Approuvée</b>
<b>2022 - 124</b>	TERRITOIRES 38 / Approbation du rapport d'activité 2021.	<b>Approuvée</b>
<b>2022 - 125</b>	Procuration 1798510 – 1798516 / PB / Convention de servitude ENEDIS / Parcelle AR 481.	<b>Approuvée</b>

## SERVICE DE L'EAU

<b>2022 - 126</b>	Redevance 2023.	<b>Approuvée</b>
-------------------	-----------------	------------------

## QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19h45.

**Le Maire,**  
Guy VERNEY